

MOBIMART PLUS

Mobilité et billetterie intelligente Mer Terre

CUP: E12E20000010007

Composante T2

Définition d'un système transfrontalier intégré

Activité T2.1

Coordination et définition de la méthodologie de la Composante T2

Livrable T2.1.1 Méthodologie de la composante T2

Livrable réalisé par la Province de Sassari, partenaire de la Région autonome de la Sardaigne.

Sommaire

Introduction à la Composante T2.....	3
Activité T2.1 - Coordination et définition de la méthodologie de la composante T2 (Livrable T2.1.1)	4
Activité T2.2 - Engagement des parties prenantes (Livrable T2.2.1)	4
Activité T2.3 - Conception d'un système de billetterie transfrontalier (Livrable T2.3.1)	6
Activité T2.4 - Amélioration des connaissances et des compétences (Livrable T2.4.1)	7

Introduction à la Composante T2

La Composante T2 vise à définir le modèle d'un système intégré de tarification et de billetterie transfrontalier par l'identification d'une Méthodologie commune (Livrable T2.1.1), capable d'aborder, dans les différents territoires concernés, les activités d'analyse de manière homogène et comparable. La Composante est coordonnée par la Région Sardaigne en collaboration avec la province de Sassari.

La Composante T2 fait suite à la Composante propédeutique T1 dans laquelle les Partenaires ont réalisé deux rapports sur l'état de l'art (AS IS) qui présentent le cadre de référence complet de l'état actuel en relation aux systèmes tarifaires appliqués et la législation de référence dans les régions de l'espace de coopération.

La composante T2 devra constituer la base du développement des **Actions Pilotes** (Composante T3), à mettre en œuvre dans les territoires de compétence de chaque partenaire, qui devront être aussi circonscrits que possible, mais en même temps permettre un développement exhaustif de l'action.

Le résultat de la Composante T2 devra identifier un "*programme formel de mise en œuvre*" dans lequel devront être définis les aspects techniques et de gestion, en termes de production et de suivi de l'action pilote, ainsi que les rôles et les compétences. Il s'agit, en particulier, de la structure technique avec les fonctions de production, de logistique, de développement de logiciels et d'assistance aux utilisateurs, ainsi que de la figure du Responsable du projet.

Dans le cadre de la Composante T2, chaque Partenaire développera l'analyse des spécifications techniques et fonctionnelles des systèmes de billetterie existants ou prévus dans les territoires de référence, avec une attention particulière à l'intégration tarifaire. Ces analyses constitueront la base de connaissances qui permettra de définir les principales spécifications techniques et fonctionnelles que doit avoir la plateforme transfrontalière capable d'intégrer les systèmes individuels.

Les partenaires pourront utiliser les résultats pour définir le contenu des actions pilotes (à réaliser dans le cadre de la Composante T3) et, à la fin du projet, pour lancer un processus visant à la réalisation d'un système intégré de billetterie électronique, au niveau transfrontalier, qui permet à l'utilisateur d'acheter et de valider le titre de transport pour ses déplacements multimodaux dans la région (guichet unique).

La coordination de la Composante T2 est assurée par la préparation d'une méthodologie capable de diriger les activités menées par les différents partenaires de manière coordonnée et de rendre les résultats comparables. Cette méthodologie constitue la première des 4 activités de la composante T2, résumées ci-dessous :

- Activité T2.1 : Coordination et définition de la méthodologie de la composante T2 ;
- Activité T2.2 : Participation des parties prenantes ;
- Activité T2.3 : Conception de systèmes de billetterie transfrontaliers ;
- Activité T2.4 : Renforcement des connaissances et des compétences.

Activité T2.1 - Coordination et définition de la méthodologie de la composante T2 (Livrable T2.1.1)

L'activité T2.1, "Coordination et définition de la méthodologie de la Composante T2", vise à fournir aux partenaires du projet MobimartPlus des indications pour développer de façon homogène les activités d'étude de la Composante T2 et de ses produits, et en particulier :

- Comment identifier les parties prenantes ;
- Quels outils utiliser pour la participation des parties prenantes (groupes de travail, groupes de discussion, questionnaires) ;
- Les sujets à traiter ;
- La définition des actions pilotes à développer dans la Composante T3;
- Les spécifications techniques du système ;
- La gestion et le suivi ;
- La structure des rapports décrivant les activités réalisées (livrables).

Le livrable de cette activité (livrable T2.1.1) est le présent rapport.

La méthodologie est conçue comme un outil flexible qui peut être mis à jour et adapté pendant la période de développement de la Composante T2.

Par conséquent, ce document est susceptible d'être modifié et complété sur la base des résultats obtenus par les Partenaires après validation par le Comité de pilotage du projet.

La date prévue pour la mise en œuvre de la Composante T2.1 est le 30 septembre 2022.

Le livrable T2.1.1 devra être réalisé en italien et en français.

Activité T2.2 - Engagement des parties prenantes (Livrable T2.2.1)

Les parties prenantes sont toutes les personnes qui ont des responsabilités dans la planification et l'attribution des services de transport et toutes les entreprises auxquelles sont confiés des services de transport. Les parties prenantes comprennent donc :

- Administrations régionales
- Autorités locales : administrations provinciales et municipales
- Entreprises chargées des services de transports publics locaux terrestres et fluviaux
- Les associations professionnelles des transports terrestres et fluviaux
- Les gestionnaires de services de transport public personnel (taxis)
- Les gestionnaires de services partagés (sharing)
- Opérateurs de parking

- Gestionnaires d'infrastructures de transport terrestre, maritime et aérien
- Communautés locales

Le choix des parties prenantes devra tenir compte de celles déjà impliquées dans les activités de la Composante T1.

Compte tenu du nombre et de la diversité des parties prenantes à impliquer, au moment semble approprié la création d'un groupe de travail (pour chaque zone d'étude), qui pourrait également fonctionner de manière télématique par le biais d'un portail de partage des données et des propositions. Chaque partenaire peut cependant choisir une modalité alternative au focus group, comme l'utilisation de questionnaires, la réalisation d'interviews, etc.

Il conviendra de vérifier si les parties prenantes ont été récemment impliquées dans les procédures d'implication/participation de projets similaires afin d'éviter des réunions et des discussions qui pourraient sembler redondantes avec celles qui ont déjà été menées, entraînant une perte d'intérêt de la part des parties prenantes elles-mêmes.

Les sujets suivants devraient être abordés au sein des groupes de travail :

1. Introduction générale

- La structure du projet Mobimart Plus
- Les méthodes de communication et la définition des personnes de contact de l'entreprise (Ref. Composante Communication)

2. Le statut AS IS

- Les résultats de la composante T1
- l'analyse des projets en cours dans le domaine de référence ou dans des domaines similaires
- L'analyse du système tarifaire actuel

3. Profilage des entreprises de transport

- Les méthodes et outils de suivi de la flotte
- Les méthodes et outils de suivi des flux de demande
- Le système de transmission des données
- Les billets et le système de vente

4. La proposition de projet d'action pilote

- La délimitation de la zone d'étude pour l'action pilote
- La proposition d'un système tarifaire unique et intégré (interentreprises)
- Les technologies et les investissements à réaliser pour la mise en œuvre du système d'intégration tarifaire
- Les titres de transport et le système de vente (indépendant du transporteur)

5. Gouvernance

- Le système de contrôle de l'entreprise et interentreprises
- Normalisation des données et intégration aux systèmes de l'entreprise
- La validation des billets
- Les problèmes du partage des revenus

6. Développement

- L'évolutivité du système
- Obstacles au développement de l'intégration tarifaire locale et transfrontalière

Le livrable de l'activité T.2.2 (livrable T.2.2.1) est le **Rapport de feedback des parties prenantes** dans lequel chaque partenaire décrira les outils utilisés pour l'implication des parties prenantes et le feedback reçu pendant l'activité.

La structure du rapport doit comprendre les sujets suivants :

1. Méthodes de sélection des parties prenantes en fonction du contexte territorial de référence
2. Description des activités de chaque partie prenante et des services offerts
3. Modalités opérationnelles de la confrontation
4. Les résultats sont apparus en relation avec les sujets mentionnés ci-dessus avec une référence particulière à :
 - Expériences antérieures dans le domaine de l'intégration
 - Méthodes et outils utilisés pour le suivi de la flotte et de la demande de mobilité
 - Spécifications des bases de données de l'entreprise et respect des spécifications de la normalisation internationale (open data, interopérabilité, etc.)
 - Technologies d'acquisition, de transmission et de stockage des données
 - Obstacles au développement du système d'intégration tarifaire local et transfrontalier
 - Propositions pour le développement de l'action pilote (domaines et acteurs impliqués) - également plusieurs propositions

La structure du Rapport devrait fournir un cadre de connaissances utiles également pour le choix de la conception du système de billetterie transfrontalier (Livrable T2.3).

Chaque partenaire devra réaliser le produit en italien et en français.

Activité T2.3 - Conception d'un système de billetterie transfrontalier (Livrable T2.3.1)

Dans cette phase, chaque partenaire développera la phase de consultation/organisation au niveau local et transfrontalier pour le développement des spécifications technico-fonctionnelles du service de billetterie transfrontalier, à appliquer dans la zone choisie en aval ou en même temps que se déroule

le processus d'implication des parties prenantes. Dans cette phase, il faudra également définir les investissements matériels et/ou immatériels qui seront nécessaires pour mettre en œuvre la phase pilote ultérieure.

La structure du Rapport, qui constituera le livrable T2.3.1, devra inclure les sujets suivants

1. Résumé du processus de consultation et choix de l'action pilote
2. Définition de la structure organisationnelle pour la gestion de l'action pilote
3. Spécifications technico-fonctionnelles du service de billetterie transfrontalière
4. Interopérabilité
5. Investissements matériels et immatériels
6. Allocation des revenus tarifaires (modèle de Clearing)
7. Estimation des recettes provenant du modèle actuel et ne pouvant plus être perçues à la suite de la mise en œuvre de l'action pilote et de la mise en œuvre complète ultérieure.
8. Estimation des recettes supplémentaires provenant de la demande supplémentaire résultant de la mise en œuvre de l'action pilote et du déploiement ultérieur.
9. Évolutivité

Activité T2.4 - Amélioration des connaissances et des compétences (Livrable T2.4.1)

Pour le renforcement des connaissances et des compétences, la participation à des activités de formation par le personnel des partenaires est prévue.

Actuellement on est en train de rechercher des cours, des séminaires et/ou des ateliers dans le domaine de la formation à la gestion des services de transports publics de passagers à brève distance, avec une référence particulière aux services exploités dans le domaine de l'intégration modale et tarifaire.

À cet égard, le chef de file (Région Ligurie) propose le Master en "Gestion du transport public local" organisé par l'Université La Sapienza de Rome. Le Master, de type "didactique frontal" d'une durée de 304 heures, est organisé en 14 modules, dont les trois premiers ont déjà été réalisés à ce jour. Vous trouverez ci-dessous la structure du cours :

- Module 1 (déjà réalisé) - Politiques de concurrence et nouvelles règles de financement
- Module 2 (déjà fait) - Technologies dans le secteur des TCL (Partie I)
- Module 3 (déjà fait) - Analyse du bilan : aspects économiques et financiers
- Module 4 (22-23-24/09/2022) - Renforcer les compétences de planification et développer les compétences comportementales, relationnelles et de négociation.
- Module 5 (06-07-08/10/2022) - Appels d'offres de services dans le secteur LPT
- Module 6 (10-11-12/11/2022) - Technologies dans le secteur LPT (partie II)
- Module 7 (01-02-03/12/2022) - Coûts standards, tarifs et subventions dans le secteur LPT
- Module 8 (12-13-14/01/2023) - Gestion de projet

- Module 9 (09-10-11/02/2023) - Systèmes de contrôle de gestion
- Module 10 (02-03-04/2023) - Modèles d'affaires organisationnels
- Module 11 (13-14-15/04/2023) - Aménagement du territoire
- Module 12 (11-12-13/05/2023) - Méthodologies pour la conception de services
- Module 13 (08-09-10/06/2023) - Analyse des coûts et des bénéfices
- Module 14 (06-07-08/07/2023) - Gouvernance et stratégie d'entreprise

Pour plus de détails, voir la fiche ci-jointe

La Région Ligurie est également en train de vérifier les caractéristiques d'un cours organisé par Federtrasporti et dont les caractéristiques seront connues prochainement.

Tous les partenaires sont invités à indiquer les événements de formation organisés par des entreprises ou des organismes reconnus dans le domaine de la formation aux systèmes de transport.